

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

PER
M-99

10e Année

MAI 1891

CHATEAU DE STAY
LIBRARY
APR 20 1902
No. 219 (No. 1.)
MONTREAL

Mme S St Onge,
337, rue Sherbrooke,

LE MESSAGER DE



SAINTE ANNE DE LA

POINTE AU PERE
R. MOUS

AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

Prix d'abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

NOS ZÉLATEURS.

Une remise de 5 centins par numéro est accordée à toute personne qui distribue 10 exemplaires jusqu'à 50 exclusivement; une remise de 10 centins par numéro est accordée à celle qui distribue 50 exemplaires jusqu'à 100; et une remise de 15 cts. par numéro est accordée à celle qui distribue 100 exemplaires et au-delà, pourvu que les exemplaires soient expédiés sous une seule enveloppe et à une seule adresse.

Toute demande d'abonnement et toute communication concernant la rédaction doivent être adressées au RÉV. M. R. P. SYLVAIN, Séminaire de Rimouski, comté de Rimouski, P. Q., Canada.

LE MESSAGER

DE

SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PROPRIÉTAIRE..... M. l'abbé R. PH. SYLVAIN

SOMMAIRE. — A nos lecteurs, 1. — La fontaine 2. — Office propre de N.-D. de Lourdes 4. — Notes historiques sur Notre Dame de Bonsecours, 9. — Itinéraire de la visite pastorale, 14. — 1^{er} Anniversaire du sacre de Mgr Blais, 15. — Ordination et Confirmation, 16. — Bénédiction d'une statue de sainte Anne à Percé, 16. — Travaux d'église, 16. — Une chapelle à sainte Anne, 17. — Actions de grâces, 17. — Recommandations, 18. — Dons, 20. — Décès, 20.

A NOS LECTEURS.

LE MESSAGER DE SAINTE-ANNE commence avec ce numéro sa dixième année de publication. Grâce à la protection de notre puissante patronne et au bienveillant encouragement de ses fidèles serviteurs, notre modeste bulletin du pèlerinage de Sainte-Anne de la Pointe-au-Père s'est maintenu jusqu'à ce jour et a atteint le but qu'il n'a cessé de poursuivre.

Propager la dévotion à sainte Anne, la faire invoquer et honorer dans toutes les familles et conserver ainsi le culte traditionnel du peuple canadien envers l'illustre aïeule de Notre-Seigneur, tel a été l'objet constant de nos efforts. Notre récompense est dans la manifestation de plus en plus grande de la confiance des fidèles en la bonté et en la puissance de notre glorieuse patronne.

Comme par le passé le *Messenger de Sainte-Anne* sera toujours l'interprète fidèle de la reconnaissance des nombreux protégés de notre grande thaumaturge.

LA FONTAINE.

Comme Sainte-Anne de Beaupré, Sainte-Anne d'Auray et autres lieux de pèlerinages, Sainte-Anne de la Pointe-au-Père possède une fontaine dont l'eau passe pour opérer des prodiges. Il est incontestable que la confiance et la foi des nombreux pèlerins qui ont fait usage de cette eau, soit ici, soit à domicile, ont été visiblement récompensés en plus d'une circonstance.

Mais ce lieu de pèlerinage est encore jeune et bien modeste, car il ne compte que quelques années d'existence. Il y a donc des améliorations à faire. L'honneur de la Bonne Sainte Anne et le bien des fidèles le demandent. C'est pourquoi la construction d'un monument, à la fontaine, a été approuvée par Sa Grandeur Mgr A. A. Blais, évêque de St-Germain de Rimouski ; et les travaux sont déjà commencés. Il sera digne je l'espère, de la

grande Protectrice des affligés. Ce monument renfermera une belle statue de sainte Anne, tenant d'une main la sainte Vierge, et de l'autre versant l'eau que les pèlerins désireront emporter dans leurs familles.

Comme toutes les choses de ce monde, ces travaux nécessiteront des dépenses relativement considérables eu égard à nos faibles ressources. La Providence viendra heureusement à mon secours. Les personnes charitables qui aiment et prient beaucoup sainte Anne, seront heureuses, j'en suis certain, de contribuer à la construction de ce monument. C'est pourquoi leurs offrandes seront reçues avec beaucoup de reconnaissance. Les noms des donateurs seront inscrits dans un registre spécial qui sera conservé dans les archives du presbytère de Sainte-Anne de la Pointe-au-Père. Déjà les fidèles de cette paroisse ont donné généreusement le bois nécessaire pour cette construction.

En reconnaissance, une messe est dite tous les mois dans le sanctuaire de Sainte-Anne pour tous les bienfaiteurs de l'Œuvre du pèlerinage.

La bénédiction solennelle du monument et de la statue aura lieu dans le mois de juillet prochain.

Daigne sainte Anne protéger ses dévots serviteurs et exaucer leurs ferventes prières !

Ste-Anne de la Pointe-au-Père,

20 mai 1891.

P. J. SAUCIER, Ptre., curé.

OFFICE PROPRE DE N.-D. DE LOURDES.

A la demande de Mgr l'Evêque de Tarbes et d'un grand nombre d'autres évêques, le Souverain Pontife a daigné accorder un office propre avec messe en l'honneur de l'Apparition de la B.-V. Marie Immaculée, sous l'appellation vulgaire de Lourdes, Office et Messe qui seront célébrés chaque année, le 11 Février par le clergé du diocèse de Tarbes et les autres qui le demanderont.

Nous publions les leçons du second nocturne qui racontent avec une admirable simplicité les différentes apparitions de la Sainte Vierge à Bernadette, les miracles opérés à Lourdes et la propagation extraordinaire de la dévotion à Notre-Dame de Lourdes.

LEÇONS DU SECOND NOCTURNE

IN II NOCTURNO

LECTIO IV.

Anno quarto a dogmatica definitione de immaculato Beatae Virginis Conceptu, ad Gavi fluminis oram prope oppidum Lourdes Diocesis Tarbiensis in Gallia, ipsa Virgo in rupis sinu super specum Massabielle puellae cuidam, vernacula lingua Bernadette nuncupatae, pauperrimae quidem, sed ingenuae ac pie, pluries se conspiciendam obtulit. Imma-

SECOND NOCTURNE

IVme LEÇON

En la quatrième année depuis la définition dogmatique de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge, aux bords du torrent du Gave, près de la ville de Lourdes, du diocèse de Tarbes, en France, la Vierge elle-même s'est montrée plusieurs fois dans une aufractuosité de rocher, au-dessus de la grotte de Massabielle, à une jeune fille, appelée Ber-

Julata Virgo juvenili ac benigno videbatur aspectu, nivea veste niveoque pallio contexta, ac zona carulea succincta : nudos pedes aurea rosa ornabat. Primo apparitionis die, qui fait undécimus Februarii anno millésimo octingentesimo quinquagésimo octavo, puellam signum crucis rite piéque faciendum edocuit, atque ad sacri rosarii recitationem, exemplo suo, coronam, quæ prius ex brachio demissa pendebat, manu advolvens, excitavit : quod in ceteris etiam apparitionibus præstitit. Altera autem apparitionis die, puella in simplicitate cordis sui, diabolicam fraudentimens. Iustralen aquam in Virginem effudit : sed Beata Virgo, leniter arridens, benigniorem illi vultum ostendit. Cum vero tertio apparuisset, puellam ad specum per quindecim dies invitavit. Exinde eam sæpius est alloquuta, ac pro peccatoribus orare, terram deosculari, poenitentiamque agere est hortata : deinde imperavit ut sacerdotibus ediceret, ædificandum ibi esse sacellum, solemnisque supplicationis more illo accedendum. Mandavit insuper ut e fonte, qui sub arena adhuc latebat sed

nadette dans l'idiome populaire, très pauvre, il est vrai, mais candide et pieuse. L'aspect de l'Immaculée Vierge respirait la jeunesse et la bonté ; elle était vêtue vêtue d'une robe et d'un voile blancs comme la neige, et portait une ceinture bleue ; ses pieds nus étaient parés d'une rose d'or. Le premier jour de l'apparition qui était le onzième de Février, en l'an mil huit cent cinquante-huit, Elle apprit à la jeune fille à faire dignement et pieusement le signe de la croix et, prenant en main le chapelet qui auparavant tombait suspendu de son bras, Elle l'encouragea par son exemple à la récitation du Saint Rosaire : ce qu'Elle fit aussi pendant les autres apparitions. Le jour de la seconde apparition, la jeune fille, redoutant une ruse du démon, jeta, dans la simplicité de son cœur, de l'eau bénite vers la Vierge : mais la Bienheureuse Vierge, avec un doux sourire, lui montra un visage plus bieuveillant. Lorsqu'Elle lui apparut pour la troisième fois, Elle invita la jeune fille à venir à la Grotte pendant quinze jours. Dès lors, Elle lui parla souvent et l'exhorta à prier pour

mox erat erupturus, aquam biberet eaque se abstergeret. Denique die festo Annuntiationis, percontanti enixe puellæ illius nomen, cujus aspectu toties dignata fuerat; Virgo, admotis pectori manibus elatisque in cælum oculis, respondit : “ Immaculata Conceptio ego sum. ”

les pécheurs, à baiser la terre et à faire pénitence : puis elle lui ordonna de dire aux prêtres qu'on devait bâtir dans ce lieu une chapelle et venir là en processions solennelles. De plus, Elle lui donna l'ordre de boire de l'eau et de se laver à la fontaine qui était encore cachée sous le sable, mais qui bientôt allait jaillir. Enfin, en la fête de l'Annonciation, la jeune fille, demandant avec instance le nom de Celle qui tant de fois avait daigné lui apparaître, la Vierge, rapprochant les mains sur sa poitrine, et levant les yeux vers le ciel, lui répondit : “ JE SUIS L'IMMACULÉE CONCEPTION. ”

LECTIO V.

Vme LEÇON

Percrebrescente fama beneficiorum, quæ in sacro specu recepisse fideles dicebantur, augebatur in dies hominum concursus, quos loci religio ad specum advocabat. Itaque prodigiorum fama puellæque candore motus Tarbiensis Episcopus, quarto ab enarratis anno, post juridicam factorum inquisitionem, supernaturales esse apparitionis notas sua sententia probavit, cultumque Virginis

La renommée des bienfaits qu'on disait avoir été reçus par les fidèles dans la grotte sainte grandissant sans cesse, on voyait aussi augmenter de jour en jour le concours des hommes attirés à la grotte par la vénération pour ce lieu. Aussi, poussé par la célébrité des prodiges et la candeur de la jeune fille, l'Evêque de Tarbes, quatre ans après les événements précités et à la suite d'un

Immaculatæ in eodem specu permisit. Mox ædificatum sacellum : ex illa die pene innumeræ, fidelium turbæ, voti ac supplicationis causa, ex Gallia, Belgio, Italia, Hispania ceterisque Europæ provinciis necnon ex longinquis Americæ regionibus quovis anno illuc adveniunt, nomenque Immaculatæ de Lourdes ubique terrarum inlarescit. Fontis aqua in cunctas orbis partes delata, ægris sanitatem restituit. Orbis vero catholicus tantorum memor benefactorum, ædes sacras mirabili opere ibi extruxit. Vexilla innumera, acceptorum beneficiorum vélutimonumenta, illuc a civitatibus ac gentibus missa, ædem Virginis miro ornatu decorant. In hac sua veluti sede Immaculata Virgo jugiter colitur ; interdum quidem præcibus, religioso cantu solemnibusque aliis cæremoniis ; noctu vero sacris illis supplicationibus, quibus infinite propemodum peregrinantium turbæ cereis facibusque accensis procedant et laudes Beatæ Virginis concinunt.

examen juridique des faits, reconnu dans son jugement que les caractères de l'Apparition étaient surnaturels et autorisa le culte de la Vierge Immaculée dans cette même grotte. Bientôt une chapelle fut bâtie : à partir de ce jour, soit pour accomplir un vœu, soit pour présenter des prières, des foules presque innombrables de fidèles accourent là, chaque année, de France, de Belgique, d'Italie, d'Espagne, des autres contrées de l'Europe et même des régions éloignées de l'Amérique, et le nom de l'Immaculée de Lourdes devient célèbre par tout l'univers. L'eau de la fontaine, portée dans toutes les parties du monde, rend la santé aux malades. L'Univers catholique reconnaissant pour tant de bienfaits a élevé là des monuments sacrés d'un travail merveilleux. Des étendards sans nombre, qui témoignent des bienfaits reçus, et ont été envoyés par les cités et les nations, forment au temple de la Vierge une parure admirable. Là, comme sur son trône, la Vierge Immaculée est honorée sans interruption : le jour par les prières, le chant religieux et d'autres cérémonies

solennelles ; la nuit par ces processions sacrées dans lesquelles des foules presque infinies de pèlerins s'avancent à la lumière des cierges et des flambeaux et chantent les louanges de la Bienheureuse Vierge.

LECTIO VI.

Peregrinationes hujusmodi fidem frigescente sæculo excitasse, animum ad christianam legem profitendam addidisse, cultumque Virginis Immaculatæ mirum in modum auxisse, omnibus compertum est. In qua mirabili fidei professione Christianus populus sacerdotes veluti duces habet, qui illuc suas plebes adducunt. Ipsi etiam sacrorum Antistites sanctum locum frequenter adeunt, peregrinationibus præsent, solemnioribusque festis intersunt. Nec adeo rarum est ipsos Romanæ Ecclesiæ Purpuratos Patres humili peregrinorum more accedentes conspicere. Ipsi quoque Romani Pontifices, pro sua erga Immaculatam de Lourdes pietate, sacram ædem donis nobilissimis cumularunt. Pius Nonus sacris indulgentiis, Archiconfraternitatis privilegio ac mi-

VI^{me} LEÇON

Ces pèlerinages ont réchauffé la foi refroidie de notre siècle, ont donné du courage pour professer la loi chrétienne et ont fait grandir d'une façon merveilleuse le culte de la Vierge Immaculée, comme tout le monde le sait. Dans cette admirable profession de foi le peuple chrétien a pour chefs les prêtres qui amènent là leurs peuples. Les évêques eux-mêmes visitent souvent le saint lieu, président aux pèlerinages et assistent aux fêtes les plus solennelles. Il n'est pas très rare de voir s'en approcher, comme d'humbles pèlerins, les princes de l'Eglise Romaine, revêtus de la pourpre. Les Pontifes Romains eux-mêmes dans leur dévotion pour l'Immaculée de Lourdes ont comblé le saint temple des dons les plus magnifiques. Pie IX l'a honoré en lui accor-

noris Basilicæ titulo ipsam insignivit; ac Deiparæ imaginem ibidem cultam, solemnè ritu per Legatum suum apostolicum in Gallia diademate distinctam voluit. Leo vero Decimus tertius innumera etiam contulit beneficia, indulgentias ad modum Jubilæi vigesimo quinto Apparitionis anno vertente concessit, peregrinationes sua auctoritate verboque provexit, ac solemnem Ecclesiæ sub titulo Rosarii dedicationem suo nomine peragi curavit. Quorum beneficiorum amplitudinem cumulavit, cum, plurium Episcoporum rogatu, solemnè festum sub titulo Apparitionis Beatæ Mariæ Virginis Immaculatæ, proprio Officio et propria Missa celebrandum benigne concessit.

dant des indulgences, le privilège d'une Archiconfrérie et le titre de Basilique mineure. Il a aussi voulu faire couronner solennellement par son Nonce apostolique en France la statue de la Mère de Dieu qu'on y vénère. Léon XIII à son tour l'a comblé d'incombrables bienfaits; Il a accordé des indulgences sous forme de Jubilé lors du vingt-cinquième anniversaire de l'Apparition, a encouragé les pèlerinages par son autorité et sa parole et a fait faire en son nom la dédicace solennelle de l'Eglise du Rosaire. Il a mis le comble à ces bienfaits si grands, en daignant permettre, sur la demande d'un grand nombre d'évêques, de célébrer par un Office et une Messe propres une fête solennelle sous le titre de l'Apparition de la B. V. Marie Immaculée.

(*Annales N.-D. de Lourdes.*)

Notes historiques sur Notre-Dame de Bonsecours

Le désir de mettre en honneur parmi les colons et d'accroître en eux la dévotion envers la Sainte Vierge inspira à la sœur Bourgeois la pensée d'ériger à la mère de Dieu une chapelle qui fût à la fois un lieu de pèlerinage et une protection pour le pays.

Dès la printemps de l'année 1657, elle avait obtenu du R. P. Pijerd la permission de bâtir cette chapelle. Aussitôt des corvées s'étaient organisées pour apporter la pierre, charrier du sable et commencer même la maçonnerie. Le terrain avait été concédé par M. de Maisonneuve et se trouvait alors à 400 pas environ hors de la ville. Sur ces entrefaites arrivèrent aux pays les messieurs de Saint-Sulpice conduits par M. de Maisonneuve même. M. de Quéylus, après un mois de séjour à Ville-Marie, descendit à Québec où l'appelaient ses fonctions de grand vicaire. La sœur Bourgeois crut devoir lui demander par lettre l'autorisation de poursuivre l'exécution de son pieux projet.

M. de Quéylus répondit qu'il fallait suspendre les travaux jusqu'à son arrivée. Pour diverses raisons cette interruption dura près de quinze ans pendant lesquels les matériaux furent complètement dispersés. Mais, en 1670, la sœur Bourgeois se trouvant grandement tourmentée par des peines très vives, fit vœu de se remettre à bâtir la chapelle, et tout aussitôt elle éprouva un grand soulagement.

Un appentis en bois fut de suite élevé sur l'endroit où elle avait autrefois jeté les fondements de l'église : le peuple s'y rendit en foule et bon nombre de personnes y reçurent des grâces extraordinaires. C'est alors que la sœur Bourgeois fit en France un voyage pendant lequel elle apprit à plusieurs personnes dévouées la promesse qu'elle avait faite. Un prêtre du Séminaire, M. Maci, lui donna 100 livres pour l'aider dans l'accomplissement de son vœu. Elle obtint ensuite des MM. Leprêtre, par l'entremise de M. Pierre Chevrier, baron de Fancamp, une

petit statue de la Sainte Vierge. Cette statue avait à peu près huit pouces de hauteur. Elle était en bois et d'un travail remarquable. A la suite d'une guérison miraculeuse dant il fut l'objet par l'entremise de cette statue, M. de Fancamp fit à la sœur Bourgeois un riche cadeau en argent pour aider encore l'entreprise.

De retour à Montréal, la sœur, cédant au désir de M. Pérot, curé de Ville-Marie, plaça l'image de Marie dans la petite construction en bois où elle demeura jusqu'à la reprise des travaux, en 1675. Cette année en effet, les MM. du Séminaire obtinrent de M. Dudouyt l'autorisation de se remettre à l'œuvre.

Pour entrer dans les vues des donateurs, qui avaient fait d'abondantes aumônes, la sœur Bourgeois demanda et obtint que la nouvelle église fût, à perpétuité, une annexe et une dépendance de la paroisse de Ville-Marie. Le curé et les maguillers acceptèrent cet arrangement et M. Souart donna l'emplacement au nom de M. de Bretonvilliers.

La croix fut plantée le 29 juin, et le lendemain on posa la première pierre, sous laquelle on mit une médaille de la Sainte Vierge et cette inscription.

D. O. M

*Beata Maria Virginii
sub titulo Assumptionis*

Dès lors l'ouvrage fut poussé avec activité, la sœur Bourgeois ne dédaignant pas pour encourager les travailleurs, de leur donner l'exemple en portant de lourds fardeaux ; elle-même assure qu'il se faisait beaucoup de miracles en faveur des personnes qui venaient prier à la chapelle.

La cloche destinée à y appeler les fidèles fut faite avec les débris d'un canon, qui avait servi autrefois à la défense du pays contre les Iroquois, et que M. de Maisonneuve donna à la sœur Bourgeois.

Une fois terminée, la chapelle fut déclarée annexe inséparable de la paroisse par l'évêque de Québec, le 6 novembre 1678. Celui-ci imposa en même temps au curé l'obligation d'y faire célébrer la sainte messe le jour de la Visitation, et de s'y rendre en procession le jour de l'Assomption. L'un des premiers ecclésiastiques qui exerça la charge de chapelain de Notre-Dame de Bonsecours fut M. Frémont, et sa correspondance avec M. Tronson, fait assez connaître quelle fut, dès l'origine de l'église, l'affluence des pèlerins.

Voici, du reste, ce qu'écrivait à ce sujet la sœur Morin : " On y dit tous les jours la sainte messe et même plusieurs fois le même jour, pour satisfaire à la dévotion et à la confiance des peuples, qui sont grandes envers Notre-Dame de Bonsecours. On y va aussi en procession pour les besoins et les calamités publiques, avec bien du succès. C'est la promenade des personnes dévotes de la ville....."

En 1734, un incendie dévora de fond en comble le couvent et l'hôpital des religieuses de l'Hotel-Dieu. Une maison près de Bonsecours recueillit les sœurs, et la chapelle leur servit d'église, de salles de malades, et même de tombeau. Onze d'entre elles, ayant péri dans une maladie épidémique, furent ensevelies dans l'église de Bonsecours.

Vingt ans après, un autre incendie vint détruire une partie de la ville de Montréal. L'église de Bonsecours

elle-même devint la proie des flammes et ne fut bientôt plus qu'un amas de ruines. Au milieu des décombres on découvrit avec bonheur l'image vénérée de la Sainte Vierge, dans un état de conservation parfaite.

La perte paraissait irréparable, et les citoyens semblaient avoir renoncé à toute reconstruction, lorsqu'en 1767, le gouverneur demanda le terrain sur lequel avait existé l'église, pour y construire des casernes. Cette demande alarma les paroissiens de Ville-Marie, qui s'opposèrent au projet du gouverneur et décidèrent soudain de rebâtir l'église de Bonsecours.

Le 16 juin 1771, les marguilliers, réunis au séminaire, convinrent avec MM. Montgolfier et Jollivet, de donner à cet édifice plus d'étendue qu'il en avait avant l'incendie. Plusieurs citoyens furent en même temps chargés de recueillir les souscriptions des fidèles ; le terrain nécessaire fut donné par le séminaire, et la croix plantée le 29 juin de la même année. Le lendemain, on remplaça d'abord la première pierre de l'ancienne église ainsi que la plaque de plomb et l'image de la Sainte-Vierge, qu'on avait retrouvée dans les fondations. Puis, sous la première pierre du nouvel édifice, on mit une médaille d'argent de Clément XIII, et l'inscription.

D. O. M.

Beata Mariae sub titulo Assumptionis.

Plusieurs pierres fondamentales furent aussi placées par les principaux personnages du temps.

L'église fut achevée en moins de deux ans, et le 30 juin 1773, on en fit solennellement la bénédiction. La population de Montréal retrouva pour ce nouveau sanctuaire, la foi, l'amour et la confiance qui avaient dirigé en si grande foule ses ancêtres vers la première église.

En 1830, on y transporta un riche baldaquin, qui avait jusqu'alors servi à orner le maître autel de l'église paroissiale.

Dans l'hiver de 1811, la chapelle de Notre-Dame de Bonsecours fut dépouillée de son plus précieux trésor. La statue, vénérée là depuis de 160 ans, disparut, et jusqu'ici tous les efforts tentés pour la retrouver sont restés sans résultat.

Celle qui la remplace, en bronze doré, a été faite à Paris et bénite solennellement à l'autel de l'archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires. Sur son piédestal est posée l'inscription suivante : *ora pro populo, interveni pro clero.*

(Semaine religieuse de Montréal.)

ITINÉRAIRE DE LA VISITE PASTORALE.

Sa Grandeur Mgr Blais visite, cette année, une partie du comté de Rimouski et le comté de Bonaventure.

Voici l'itinéraire de cette visite :

1. St-George de Port Daniel et l'Anse-aux-Gascons 3, 4, 5 juin.
2. St-Godefroi 5, 6 juin.
3. Purification de N.-D. de Paspébiac 6, 7, 8 juin.
4. St-Etienne de New-Carlisle 8, 9, juin.
5. St-Bonaventure 9, 10, 11 juin.
6. St-Charles de Caplan 11, 12, 13 juin.
7. SS. Anges Gardiens de Cascapédiac 13, 14, 15 juin.
8. Ste-Brigitte de Maria et St-Louis (Sauvages) 15, 16, 17 juin.
9. St-Joseph de Carleton et St-Louis de Gonzague 17, 18, 19 juin,

10. St-Jean l'Évangéliste 19, 20, 21 juin.
11. St-Laurent de Matapédia 21, 22 juin.
12. St-Alexis de Matapédia et Mill Stream 22, 23, 24 juin.
13. St-Jacques de Causapscaal et St-Edmond 24, 25 juin.
14. St-Benoît Labre (Amqui) et Ashmetquagan 25, 26 juin.
15. St-Pierre du Lac (Cedar Hall) et Sayabec 26, 27 juin.
16. St-Damase 27, 28 juin.
17. St-Moïse 28, 29 juin.
18. St-Angèle de Mérici 29, 30 juin et 1er juillet.
19. St-Gabriel et St-Marcellin 1, 2, 3 juillet.
20. St-Donat 3, 4 juillet.
21. Ste-Anne de Ristigouche 28, 29, 30 juillet.

M. S. Maheu, curé de Ste-Blandine, précédera Mgr l'Évêque, et Sa Grandeur sera accompagnée de M. le chanoine Bernier, curé de St-Epiphane, et de M. S. Fraser, assistant curé de l'Isle-Verte.

M. F. X. Dumais, ancien curé, gardera la paroisse de M. le chanoine Bernier pendant son absence, et M. André Audet, ancien curé, remplacera M. Fraser à l'Isle-Verte.

1er Anniversaire du sacre de Mgr Blais

Lundi, le 18 mai, Sa Grandeur Mgr Blais a célébré à la cathédrale par une messe pontificale le premier anniversaire de sa consécration épiscopale.

Cet anniversaire a été fêté d'autant plus joyeusement que Mgr Blais est devenu évêque titulaire de ce diocèse par suite de la démission de Mgr Langevin. Tous ceux qui ont eu des rapports avec le nouvel évêque n'ont qu'une

voix pour louer l'aménité de son caractère et son exquise bienveillance.

A cette occasion il y a eu au petit séminaire une séance littéraire et musicale qui a été très goûtée et qui a été couronnée par un très beau discours de Monseigneur.

Ad multos annos !

ORDINATION ET CONFIRMATION

Samedi le 23 mai, Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Rimouski a conféré dans la chapelle du Séminaire l'ordre de la prêtrise à M. Hormisdas Langlais et a administré le sacrement de confirmation à huit élèves du Petit Séminaire.

M. Langlais a dit sa première messe à St-Octave de Métis, sa paroisse natale.

Bénédictio d'une statue de sainte Anne à Percé

Mgr l'Evêque de Rimouski bénira le 26 juillet, à Percé, une statue de sainte Anne qui sera placée sur le Mont Sainte-Anne sur le sommet duquel un oratoire a été construit.

C'est à son retour de Percé que Monseigneur visitera Sainte-Anne de Ristigouche.

TRAVAUX D'ÉGLISE

Tous les ans dans différentes paroisses on fait faire des réparations considérables aux églises. Ainsi l'année dernière, l'église de Ste-Adélaïde de Pabos a été complète-

ment terminée ; à l'Isle-Verte, on a fait construire une nouvelle tour et un nouveau clocher, l'extérieur de l'église à été réparé et on a construit une sacristie qui est certainement une des plus belles de la province.

Cette année l'intérieur de l'église de St-Modeste sera complètement terminé, ainsi que l'intérieur de l'église de St-Mathieu et celui de l'église de St-Ulric. Il sera fait bientôt des réparations considérables à la toiture et au clocher de la cathédrale. La construction de la nouvelle église du Bic sera aussi bientôt commencée.

— 000 —

UNE CHAPELLE A SAINTE ANNE

On est à construire une chapelle dédiée à la Bonne Ste-Anne, à Broughton station. Cette chapelle est construite par les citoyens du Sacré-Cœur de Jésus, St-Pierre de Broughton et Sacré-Cœur de Marie. L'on a choisi Broughton station comme étant l'endroit le plus central. L'on signale plusieurs miracles déjà.

ACTIONS DE GRACES

RIMOUSKI : Ma fille a été guérie par l'intercession de sainte Anne et j'ai obtenu aussi une grâce particulière, *Mde P. Sirois*.—ST-OCTAVE : J'attribue à notre sainte patronne la guérison d'une maladie qui me faisait beaucoup souffrir. *Damarise Tardif, épouse de F.S*—PORT-DANIEL : Trois paroissiens remercient sainte Anne des guérisons qu'ils attribuent à sa puissance. *Aug. Gagnon, ptre*.—PROVIDENCE, R. I. : Ma petite fille doit sa guérison à la bonne sainte Anne, *Une abonnée*.—BIC : J'ai obtenu par l'intercession de sainte Anne la guérison d'un mal d'yeux dont je souffrais depuis trois ans. Ma fille remercie également notre glorieuse patronne pour la même faveur. Eter-

nelle reconnaissance à cette bonne mère dont je réclame encore la puissante protection. *Mme Ls Lavoie.*—**FALL RIVER** : Mon petit garçon est guéri. Que sainte Anne soit mille fois bénie ! *Mde J. Thalar.*—Faveur obtenue. *Une abonnée.*—Ma petite fille qui était bien malade, a été rendue à la santé par l'intercession de sainte Anne. *Mad J. B. Pineau.*—**RIMOUSKI** : Je remercie notre bonne mère des guérisons qu'elle a accordées à mon mari et à moi. *Mme N. L.*—**SHERBROOKE** : Je rends grâce à sainte Anne pour plusieurs faveurs signalées obtenues par son intercession et je la prie de me guérir de la maladie dont je souffre actuellement. Je promets en retour de faire chanter une messe d'action de grâces en son honneur dans le mois qui lui est consacré et de faire publier cette faveur. *Mad G. B.*—**ST-ULRIC** : Plusieurs faveurs obtenues. *M. S. et Mad L. C.*—**ST-CLÉMENT** : Mes remerciements les plus empressés à la bonne sainte Anne pour ma guérison que j'attribue à sa bienveillante intercession. *Aglé April.*—**ASSOMPTION DE N. D.** : Pendant une maladie grave que j'ai subie au Séminaire de Rimouski, je souffrais d'une forte douleur au côté droit. Le médecin me disait que c'était un rhumatisme et il lui semblait impossible de me guérir. Je promis alors à sainte Anne de faire publier ma guérison dans ses Annales, si je l'obtenais. A présent je suis bien guéri ; je m'acquitte de ma promesse envers mon insigne bienfaitrice. *M. St-Laurent.*

(A suivre.)

RECOMMANDATIONS.

N. S. P. le Pape Léon XIII, le triomphe de l'Eglise, le clergé catholique, Mgr l'Evêque de Rimouski et les œuvres de son diocèse, 28 malades ; un missionnaire et ses

missions ; 5 prêtres malades ; 2 familles éprouvées par la maladie ; 10 enfants difficiles à élever ; un homme qui a un chancre à la lèvre ; 1 jeune fille pour le succès de ses études ; 8 ivrognes ; 7 bonnes morts ; 1 créance difficile à retirer ; 7 conversions ; 20 vocations ; les catéchismes de première communion ; 5 intentions particulières ; 2 communautés ; 7 familles pour grâces particulières ; 2 pères de famille sans ouvrage ; 2 personnes éloignées de tout devoir religieux ; 1 jeune homme également négligent, et un autre qui ne fréquente pas du tout l'église ; 1 enfant de cinq ans qui tombe d'épilepsie et dont les parents désirent ardemment la conversion ; 11 jeunes gens aux Etats-Unis, qui ne donnent pas de leurs nouvelles ; 3 pères de famille aux Etats-Unis ; 5 actions de grâces ; 4 jeunes personnes ; 6 jeunes gens pour grâces d'état ; 2 entreprises importantes ; le succès de deux affaires ; 4 institutrices et leurs élèves ; 5 pères de famille négligents ; 5 enfants insubordonnés ; 4 grâces de persévérance ; une personne en danger de perdre complètement l'esprit ; la paix dans deux familles ; les travaux de l'église St-Mathieu ; une famille dans l'épreuve ; une mère de famille dont l'esprit est troublée et qui est dans un état désespéré ; les Zélateurs et les Zélatrices du *Messenger*, les bienfaiteurs et les bienfaitrices de l'œuvre du pèlerinage ; toutes les intentions déjà recommandées et qui n'ont pas encore été exaucées.

Abonnés défunts : Moïse Lavoie, de St-Moïse, décédé à Fall-River ; Cyprien Déchéne, décédé à St-Aubert ; Mde. Alexis Leclerc, des Trois-Pistoles ; Mme Will. Ahier, de Port-Daniel ; Bruno Ouellet, de St-Thomas d'Aquin, Madawaska, et Hippolyte Levasseur, décédé à New-York, le 16 du mois d'avril.

DONS AU SANCTUAIRE

Une abonnée, Matane.....	\$0 05
M. Magloire Ross, Métis.....	0 25
Deux abonnées.....	0 15
Une personne de Dayton, Minn.....	0 15
Mme Modeste Bernier, Salem.....	1 00
Mme Angèle Schillare, Leeds.....	1 00
Dlle Anne Michaud, St-Hilaire, Madawaska.....	0 50
Révd. M. Joseph Martin, St-Hilaire, Madawaska..	1 15
M. Marciel Métayer.....	0 30
Mme J. W. Trouvin, Dayton.....	0 15
Mme Michel Soucy, Aurora, Illinois.....	0 30
Une abonnée, Petit-Matane.....	0 06
Anonyme.....	0 15
Mme Agnès Beauvais, Haverhill.....	0 10
M. Mignault, Assomption.....	0 50
Révd. M. Achille Thibault, Ste-Rose du Déglé.	0 25

MAISON DES PÈLERINS

M. Edouard Rousseau, Amqui.....	0 25
Mme Ph. Verreau, Petits-Michins.....	0 25
Mme G. H. Barthe, Sherbrooke.....	0 15
Révd. M. N. H. Thériault, N.-D. du S.-Cœur.....	0 65

DÉCÈS.

Monsieur l'abbé David Joseph Halde, curé de Tupper's Lake, diocèse d'Ogdensbourg, décédé le 1er mai courant, appartenait à la société d'une messe.

AVIS

AUX PÉLERINS DE STÉ-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

Chemin de fer Interoceanique du Canada

Ligne directe entre l'Ouest et tous les Points sur le bas du St Laurent et la Baie des Chaleurs, Province de Québec, aussi le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Île du Prince-Édouard, du Cap Breton de Terre-Neuve et de St Pierre.

Voie de la maille ~~Canadienne~~ ~~et Européenne~~ et des passagers.—Les passagers pour la Grande-Bretagne ou le continent, laissant Montréal le jeudi matin rejoindront le steamer de la maille le même soir à Rimouski.

Les expéditeurs remarqueront les ~~facilités~~ ~~supérieures~~ qui leur sont offertes pour le transport de toutes les marchandises pour les Provinces de l'Est et les grains pour les marchés Européens.

Toutes les places d'eau les plus populaires et les amusements de pêche du Canada se trouvent sur cette ligne.

Des chars buffet nouveaux et élégants sont sur tous les trains express entre Montréal, Halifax et St Jean N.-B.

On peut avoir des billets et tous les renseignements au sujet de cette voie soit pour le fret ou les taux des passagers en s'adressant aux agents des villes et des stations.

Le sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père, à environ deux milles de la station de St Anaclet et de la Pointe-au-Père, est un lieu de pèlerinage important. Il y a des taux spéciaux et des arrangements faits pour les pèlerinages organisés.

Bureau du chemin de fer }
Moncton, N.-B. }
Juillet 20 1887. }

D. POTTINGER.
Surintendant-
en-chef

ARRANGEMENT POUR LA SAISON D'HIVER 1890-91.

Les trains de ce chemin partiront de la station de St Anaclet et Pointe-au-Père (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis et stations intermédiaires—Accom. : 13.56.

“ Halifax “ “ —Accom. : 16.35.

La route conduisant au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père est maintenant un chemin de première classe.

HORAIRE DES OFFICES AU SANCTUAIRE.

Dimanches et fêtes d'obligation :—Grand'messe : 9½ hrs.
en hiver 9¼ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne : 2 hrs.

Jours ouvriers :—Dernière messe ; en été 7½ hrs. en hiver 8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

TARIF.

Ofrande de cierges pour être brûlés devant la relique de sainte Anne : 10 centins par cierge.

Lampe allumée devant la statue de sainte Anne 50 centims
pour une neuvaine : \$1.50 pour un mois : \$15.00 pour un an. Neuvaine.
Cette lampe est à l'huile d'olive.

Honoraires des messes : Grand'messe 100 cts. Messes-1 50 cts.
Acquittées dans le sanctuaire autant qu'on le veut.

OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis
l'Angelus du matin jusqu'à l'Angelus du soir; et on peut vénérer
la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse
la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste, ou autrement sont
faites suivant le désir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues
par l'intercession de sainte Anne.

A VENDRE.

On peut se procurer au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe
au-Père, en s'adressant au curé du lieu, les objets de piété suivants :

1° Croix en cuivre de 7 grandeurs, prix de 5 à 25 cts. pièce ou
de 40 à \$2.00 la doz.

2° Christs en nickel de 3 grandeurs, prix 30, 35 à 45 cts. pièce
ou \$3.50, \$3.80, et \$5.00 la doz

3° Chapelets de 7 espèces, prix de 5 à 20 cts. pièce ou de
50 cts à \$1.50 la doz.

4° Cœurs en vermeille de 4 grandeurs, prix 75 cts., 85 cts.
\$1.00 et \$1 15 pièce.

5° Bénitiers de 2 espèces, prix 20 et 25 cts pièce ou \$2.00 et
\$2.50 la doz.

6° Images de Ste Anne, prix de 2 à 15 cts. pièce ou de 20 cts.
à \$1.50 la doz.

7° Oratoires de Ste. Anne, prix 5 et 10 cts. ou 50 cts. et \$1.00
la doz.

8° Médailles de Ste Anne, prix de 1 à 3 cts. ou de 10 à 30 cts.
la doz.

9° Médailles diamantines de Ste. Anne, prix 10, 15 et 20 cts.
pièce, ou \$1.00, \$1.50 et \$2.00 la doz.

10° Médallions de Ste Anne, prix 15, 20, 30 et 40 cts pièce,
ou \$1.50, \$2.00, \$3.50 et \$4.50 la doz.

1° Photographies de l'église et du presbytère de Ste. Anne de
la Pointe-au-Père.

Extérieur et intérieur de l'église et du presbytère, 3 vues
séparées.

No. 1 Grandeur de $4\frac{1}{2} \times 6\frac{1}{2}$ pcs. 30 cts. pièces ou 75 cts. les
3 ou \$2.50 la doz.

No. 2 Grandeur de $2\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{2}$ pcs. 10 cts pièces ou 25 cts les 3,
ou \$1.00 la doz.

Tous ces objets de piété ont été préparés à Paris, expressément
pour notre sanctuaire, et ils sont tous à l'effigie du sanctuaire de
Ste Anne de la Pointe-au-Père

REÇU LE

3 JUL. 1975

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC